

Tableau de Bord

de l'agglomération urbaine de Montréal



Miser sur les forces
de Montréal
pour gagner la bataille
du talent

Partenaire exclusif



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

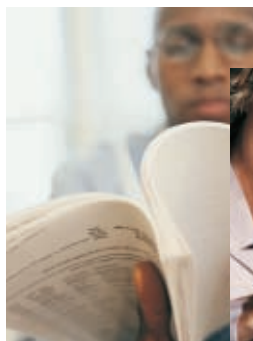
Canada



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Board of Trade of Metropolitan Montreal

Table des matières



- > **Éditorial**
Miser sur les forces
de Montréal pour gagner
la bataille du talent >> 3



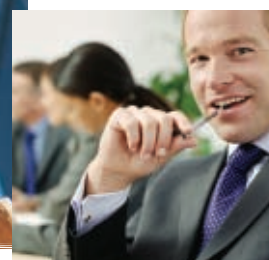
- > **Survot et tendances**
États-Unis >> 4
Canada >> 5
Québec >> 6



- > **Notre conjoncture économique**
Marché du travail >> 7
Marché de l'habitation >> 8
Marché financier >> 9
Commerce extérieur >> 11



- > **Économie du Grand Montréal**
Une économie prospère
basée sur le talent >> 12



- > **Clin d'oeil sur Montréal**
Une invitation à rêver >> 14



- > **Chroniqueur invité**
Un centre de foires à Montréal :
de quoi parle-t-on ? >> 16



- > **Chronique DEC**
Tout le monde à bord –
Les nombreuses contributions
du transport public >> 18

Le présent document porte sur des données d'avant le 25 août 2005.

Tableau de Bord est une publication trimestrielle de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec Développement économique Canada.

Directrice de la publication
Chantal Bouvier

Révision et coordination
Madeleine Murdock

Conception graphique
Talengo design inc.

Également disponible
sur le site Web de la Chambre :
www.ccmq.qc.ca

Pour nous joindre :
380, rue St-Antoine Ouest
Bureau 6000, Montréal QC H2Y 3X7
Tél. : (514) 871-4000
Télééc. : (514) 871-1255

Rédacteurs
Aude Perron
Frédéric Dumais

Collaboration
Guy Laliberté, Cirque du Soleil
Paul Arsenault, UQAM
Gino Bertone, DEC

Impression
Au Point – Reprotech

Société canadienne des postes –
Envoi de publications canadiennes –
Convention no 40063203

Éditorial

Miser sur les forces de Montréal pour gagner la bataille du talent

Par Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain



L'un des constats les plus frappants du premier *Bulletin de santé de Montréal* (mai 2004) a été sans contredit la faible concentration de diplômés universitaires dans la population montréalaise comparativement aux onze autres agglomérations urbaines étudiées. Ainsi pour cette deuxième édition, nous avons décidé de nous consacrer entièrement à l'étude de la performance montréalaise en matière de talent, mesuré, pour les besoins de la cause, par le nombre de diplômés universitaires. Notre objectif : savoir comment Montréal se débrouille sur les trois grands fronts de la bataille du talent – la formation, l'attraction et la rétention – alors que d'ici 2016, la croissance nette de notre main-d'œuvre sera alimentée à 100 % par l'immigration.

Formation : une force indéniable pour Montréal

Les données de cette année – tout en confirmant que Montréal est bonne dernière sur douze pour ce qui est de la part des diplômés dans la population – nous révèlent que les institutions universitaires montréalaises sont néanmoins une force exceptionnelle pour la métropole.

Premier constat : Montréal réduit assez rapidement l'écart qui la sépare des autres villes. Certes, le chemin à franchir demeure important, mais celui parcouru n'en demeure pas moins très encourageant. Cette progression, Montréal l'a principalement réalisée en formant le «talent local». Ce qui nous amène à un deuxième constat : les universités montréalaises font de la métropole une véritable puissance de formation, ce qui la distingue avantageusement parmi les villes étudiées. Montréal est en effet une ville recherchée pour la qualité de ses universités, non seulement par les étudiants québécois, mais également ceux d'ailleurs au Canada et du reste du monde qui représentent 18 % des étudiants inscrits.

Attraction : Montréal dans une classe à part

En comparant les données migratoires canadiennes de 1996 et 2001, les analyses démontrent que Montréal n'accueille pas autant de diplômés – et, par le fait même, d'immigrants toutes catégories confondues – qu'une ville de sa taille et de son envergure devrait normalement attirer dans le contexte canadien. La principale explication à cette performance est que Montréal a eu beaucoup moins de succès que les autres grandes villes canadiennes à attirer des immigrants internationaux. Ainsi, elle est d'abord un pôle d'attraction de talents à l'échelle provinciale et peut donc moins compter sur les mouvements migratoires de personnes déjà

diplômées que les autres métropoles pour alimenter la croissance de son bassin de talents.

Rétention : essayer la métropole, c'est souvent l'adopter

Les nouvelles sont meilleures pour Montréal du côté de la rétention du talent : malgré tout, Montréal n'est pas victime d'un exode de cerveaux. Au contraire, Montréal séduit de nouveaux citoyens, notamment chez les diplômés de nos universités.

Selon le sondage réalisé auprès des diplômés des universités montréalaises, 70 % d'entre eux demeurent à Montréal au terme de leurs études. Considérant que 57 % résidaient dans la région métropolitaine avant d'entreprendre leurs études, cela veut dire un gain net de talents pour Montréal. Et fait d'autant plus remarquable, un étudiant de l'extérieur du Québec sur trois demeure à moyen terme à Montréal. Ce phénomène est particulièrement encourageant : dans la mesure où ces talents ont été retenus sans qu'une véritable stratégie d'action concertée n'ait été développée dans ce but, il s'agit d'un domaine où nous avons le potentiel de faire encore mieux. Cela est d'autant plus vrai que de toutes les raisons invoquées par les diplômés ayant quitté Montréal, très peu indiquent un rejet de la métropole. Au contraire, les étudiants qui restent citent souvent sa qualité de vie et l'environnement culturel comme des raisons qui ont motivé leur choix.

Exploiter les forces de Montréal

En résumé, le plus grand défi pour Montréal est d'attirer le talent sur son territoire. Une fois sur place, les individus y découvrent une ville qui a beaucoup de charme. Dans ce contexte, il apparaît plus que logique de se servir du pouvoir d'attraction des universités montréalaises pour amener à Montréal davantage de candidats à l'immigration et de s'efforcer, tout au long de leur séjour, de faciliter leur enracinement dans la métropole. Autrement dit, ce Bulletin de santé met ainsi en évidence l'opportunité d'ajuster notre stratégie en matière de talents – en fonction des forces de Montréal: mettre l'accent sur les talents à former plutôt que sur ceux déjà formés. ■

Survol et tendances

États-Unis

Le cycle de resserrement monétaire se poursuit

Au chapitre de l'**emploi**, le nombre de postes créés au mois de juin (+175 000) a quelque peu déçu par rapport aux prévisions. Mais la publication de ces résultats s'est accompagnée d'une révision à la hausse des performances d'avril et mai qui se sont respectivement établies à 292 000 et 126 000. En somme, sur l'ensemble du deuxième trimestre de 2005, le marché a généré 593 000 nouveaux emplois. Cela représente une amélioration de 8,6 % en comparaison avec le trimestre précédent qui a fait état de 546 000 nouveaux postes. Quant au taux de **chômage**, il a rejoint en juin son niveau le plus bas enregistré depuis septembre 2001, s'affichant à 5 %.

Le dynamisme du marché de l'emploi, conjugué à celui de l'économie américaine, a fait en sorte que le 9 août dernier, le **taux directeur** a grimpé de 25 points de base, à 3,5 %, pour une dixième hausse de suite. La Réserve fédérale a donc maintenu sa politique de resserrement monétaire «mesuré», ne s'inquiétant pas outre mesure des prix record de l'énergie et estimant que l'inflation est à un niveau relativement faible.

En effet, l'**inflation**, en rythme annualisé, a fléchi au courant du deuxième trimestre 2005. En avril, elle se chiffrait à 3,5 %; elle a glissé à 2,8 % en mai, puis à 2,5 % le mois suivant. L'inflation de base – qui exclut les agrégats les plus volatiles, soit la nourriture et l'énergie – a évolué de manière similaire, mais moins prononcée, s'établissant à 2 % en juin, ce qui éloigne le spectre d'un emballement de l'économie.

Cette inflation modérée a permis aux consommateurs américains de continuer à s'en donner à cœur joie et de délaisser l'épargne. La valeur des **ventes au détail** s'est majorée de 1,7 % en juin, ce qui est venu neutraliser le recul observé en mai (-0,3 %). La performance de juin trouve la majeure partie de son explication dans les rabais importants accordés par les constructeurs automobiles, qui ont fait bondir les ventes de véhicules (+4,8 %).

Alimenté essentiellement par la progression des dépenses de consommation (+3,3 %) – ces dernières soutiennent 70 % de l'économie –, le **produit intérieur brut (PIB)** américain, indicateur de la croissance économique par excellence, s'est chiffré à 3,4 % au deuxième trimestre, en baisse de 4 points de base par rapport au trimestre précédent. Dans une moindre mesure, il a également été soutenu par le rebond des **exportations** (+12,6 %) et le revers des **importations** (-2 %) durant cette période.

Malgré ces données encourageantes au chapitre du commerce international, la **balance commerciale** a continué d'enregistrer des résultats négatifs, les uns à la suite des autres, poursuivant la tendance des trois dernières années. Au mois d'avril, le déficit s'est élevé à 56,9 milliards \$ US, puis à 55,4 milliards \$ US en mai. Mais en juin, le fossé s'est creusé davantage alors que le déficit a crû de 6,1 %, à 58,8 milliards \$, en raison de la hausse de la valeur des importations pétrolières (+9,8 %). Avec les sommets sans précédent atteints cet été, il y a fort à parier que le prix du brut n'aidera pas la balance commerciale américaine à se redresser de sitôt.

Dans un même ordre d'idée, d'autres indicateurs nationaux font foi d'assises économiques fragiles. L'effervescence du **marché immobilier** des dernières années continue de constituer un risque et donc, est étroitement surveillée. Dans certaines régions des États-Unis, les prix ont été propulsés à des niveaux spéculatifs «insoutenables»¹, grâce à des taux d'intérêt faibles qui, étrangement, refusent d'emboîter le pas à la remontée du taux directeur. Cela crée une impression d'enrichissement trompeuse, qui détourne l'attention des ménages du besoin d'épargner et qui les pousse vers un endettement tout aussi insoutenable. ■

1. Selon les termes de Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine.

Survol et tendances

Canada

La consommation comme moteur de la croissance

Le bouillonnement du marché immobilier est également un scénario familier au Canada. Même si la croissance des mises en chantier accuse un certain ralentissement, l'**indice des prix des logements neufs** atteste encore de la vitalité du marché. Cet indice ne cesse d'enregistrer des gains mensuels : en avril, le prix des nouvelles constructions a progressé de 0,6 %, puis de 0,5 % en mai. Le résultat de juin se démarque avec une hausse de 0,8 %. Il faut remonter à mai 2004 pour retrouver pareil niveau. Si les prix des maisons neuves ont augmenté, c'est d'une part en raison de la hausse des coûts de la main-d'œuvre et, d'autre part, en raison de celle observée dans le secteur des matériaux de construction.

À l'instar du marché immobilier, celui du **travail** se porte bien. Le deuxième trimestre rapporte la création de quelque 79 000 nouveaux postes d'un bout à l'autre du pays. Ce gain net s'explique par le fait que, durant cette période, 125 100 emplois à temps plein ont été générés. Pendant ce temps, ceux à temps partiel, qu'on associe à une situation de précarité, ont encaissé un recul de 46 100 postes.

La création d'emplois de qualité a eu un rôle à jouer dans la consommation des Canadiens. La demande des ménages est demeurée ferme, stimulée par des taux d'intérêt faibles et une inflation maîtrisée. La conjoncture a donc été encore très favorable pour les détaillants et les grossistes. En avril, les **ventes au détail** ont atteint un niveau record, avec une valeur totalisant 30,8 milliards \$, en données désaisonnalisées. Elles ont fléchi de 1,2 % le mois suivant, le premier repli depuis celui de décembre 2004. Elles ont cependant repris presque tout le terrain perdu (+1,1 %) pour se retrouver en juin à seulement 40 millions de dollars en dessous du niveau atteint en avril. Quant aux **ventes de gros**, elles ont progressé de pair avec celles des détaillants. Leur valeur a crû durant le deuxième trimestre, soit de 1,2 % en avril, puis de 0,4 % en mai. La performance de juin (+0,5 %), avoisinant les 40 milliards \$, équivaut à la cinquième hausse mensuelle d'affilée et à un nouveau sommet.

Sans surprise, cette consommation a été une des principales locomotives de la croissance économique canadienne. Le **PIB**, aux prix de base en dollars constants, a certes inscrit une perte mensuelle en mars (-0,1 %), mais des gains en avril (+0,3 %) et mai (+0,3 %). En rythme annualisé, de mai 2004 à mai 2005, la croissance économique s'est chiffrée à 2,8 %. Les industries qui ont le plus contribué à cette expansion annuelle sont le commerce de gros (+8 %), le secteur des technologies de l'information et des communications (+5,8 %) et le commerce de détail (+5,5 %).

En revanche, la croissance du pays a été bridée par une faible **productivité**, véritable talon d'Achille des entreprises canadiennes, depuis les deux dernières années. Au premier trimestre 2005, le PIB a grimpé de 0,5 % pendant que le nombre d'heures travaillées s'est accru de 0,3 %. Cela a engendré de timides gains de productivité pendant la même période (+0,2 %). En comparaison, les gains de productivité des États-Unis ont été trois fois plus importants (+0,6 %).

Pour terminer cependant sur une bonne note, les **finances publiques** sont au beau fixe dans les surplus. Elles confirment la position du Canada comme le seul pays du G8 à enregistrer des excédents budgétaires. Le premier trimestre de l'exercice 2005-2006 s'est soldé par un gain estimé à 4,8 milliards \$. ■



Survol et tendances

Québec

Un portrait mi-figue, mi-raisin

Au Québec, le bilan économique a été assombri par certains indicateurs qui battent de l'aile. Sur le marché du **travail**, 7 400 emplois ont été perdus pendant le deuxième trimestre de 2005, ce qui a entièrement neutralisé les gains enregistrés au trimestre précédent (+6 900). À l'inverse, le taux de chômage a inscrit une tendance à la baisse et s'approche de niveaux qui n'avaient pas été rencontrés depuis les 30 dernières années. En juin, il a affiché 8 %.

Quant au marché de l'habitation résidentielle, la croissance du nombre de mises en chantier est en baisse de régime au deuxième trimestre (-2 559). Mais loin de se laisser impressionner par cette donnée, le nombre de **permis de bâtir** résidentiels a connu une progression pendant ce temps. Le cumul des valeurs mensuelles des permis, en dollars courants, s'est élevé à 23,9 milliards \$, en hausse de 5,2 % par rapport au trimestre précédent.

La croissance de la province, mesurée par le **PIB** aux prix de base en dollars constants, a enregistré un gain en janvier (0,6 %), puis deux reculs successifs en février (-0,2 %) et mars (-0,1 %). En avril, l'expansion économique s'est ressaisie pour s'établir à 0,1 %. Aux dires de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), «la tendance est incertaine dans le secteur manufacturier», alors que dans les industries du commerce, la production continue sur son erre d'aller, apportant ainsi du soutien au PIB.

Les **manufacturiers** ont, en effet, déjà commencé à souffrir de la concurrence asiatique, et particulièrement de celle provenant des producteurs chinois. Selon certains experts, le Québec est la province la plus fragilisée par cette concurrence, car une partie plus importante de son économie

repose sur le secteur de la fabrication. De plus, les manufacturiers ont dû s'ajuster à un dollar canadien fort dans un contexte où au-delà de 80 % des exportations sont destinées aux États-Unis. Après les manufacturiers de vêtements et textiles aux prises avec l'abolition de l'accord multifibres, c'est au tour des fabricants (Meubles HPL, Meubles Roxton, Plessis inc.) et des détaillants de meubles (Dix Versions) d'abandonner la lutte contre la Chine et le huard.

En revanche, la croissance économique de la province a été alimentée par les commerces de gros et de détail en 2005. Les ventes annualisées des **grossistes** sont en hausse au deuxième trimestre, malgré un repli en avril (-1,1 %). Elles ont atteint un nouveau record en juin, à 91,7 milliards \$. Le scénario se répète chez les **détaillants** : la croissance mensuelle de ce secteur est en terrain positif, à l'exception d'un repli en mai (-1,1 %). Les ventes annualisées se sont fixées à un sommet en juin, à 84,8 milliards \$.

Tout comme au Canada, ces deux catégories de commerce ont été stimulées par la poussée de la consommation des Québécois et la faiblesse des taux d'intérêt et de l'inflation. L'arrivée sur le marché de nouveaux géants du détail et la création de nouveaux centres commerciaux a nourri les comportements dépensiers. Mais qui dit consommation dit «**désépargne**». Les ménages québécois, grisés par la bulle immobilière et le sentiment d'enrichissement qui l'accompagne, ont dépensé plus qu'ils n'ont gagné. Non seulement l'épargne est-elle en chute libre depuis le 3^e trimestre de 2004, mais le taux d'épargne est même passé dans le rouge (-1,7 %) au premier trimestre de 2005, et ce, pour la première fois en presque 25 ans. Cela coïncide avec le revenu personnel disponible des Québécois qui a également diminué (-0,8 %) durant cette période. ■

Notre conjoncture économique

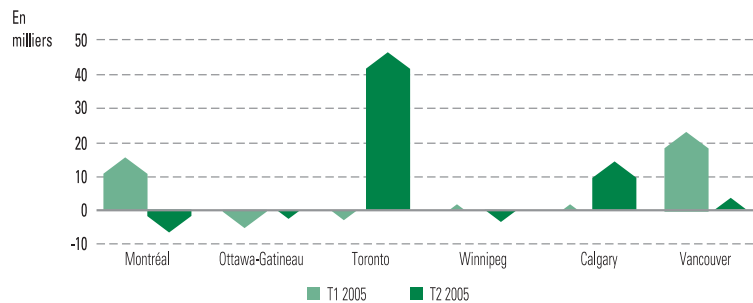
Marché du travail

Évolution contrastée sur les marchés canadien et québécois

À **Montréal**, le portrait du deuxième trimestre 2005 n'est pas très encourageant avec la perte de 3 300 postes. Tandis que le mois de juin a affiché une création nette d'emplois (+19 900), les mois d'avril (-15 800) et de mai (-7 400) ont assombri le tableau. Pendant ce temps, le taux de chômage a connu des hauts et des bas : il a fléchi à 8,0 % en avril, est remonté à 8,5 % en mai, pour terminer le trimestre à 8,3 %.

Contrairement aux trois premiers mois de l'année où les emplois en fabrication se sont maintenus, ce secteur a été responsable de presque la moitié des emplois perdus (43,7 %) durant le deuxième trimestre. Il y a tout lieu de croire que la récente annonce faite par Ericsson, le géant de la téléphonie portable, d'abolir 300 emplois d'ici la fin 2005, n'augure rien de bon pour la fabrication montréalaise dans les mois à venir.

En comparaison avec les autres agglomérations métropolitaines canadiennes, Montréal n'a pas réussi à tirer son épingle du jeu ce trimestre. Certes, Vancouver a enregistré une perte nette d'emplois plus importante (-7 800), mais le marché torontois du travail s'est imposé en véritable champion (+53 000). Pourtant, au premier trimestre 2005, c'est Montréal qui montrait l'exemple avec 31 400 nouveaux postes.



Création nette d'emplois 2005 - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

Au **Québec**, le rebond de juin (+25 800) a été entièrement neutralisé par la contre-performance du mois précédent (-27 300), ce qui a fait en sorte que le bilan du deuxième trimestre a inscrit une perte nette de 7 400 emplois. Ces résultats décevants sont

expliqués, en partie, par le retard avec lequel les étudiants, en grève ce printemps, ont intégré le marché du travail saisonnier.

Les pertes d'emplois au mois d'avril (-5 900) n'ont pas empêché le taux de chômage de chuter à 7,9 %. Il faut remonter aussi loin que mars 1976 pour trouver un niveau plus bas ! Mais par la suite, cet indicateur a également évolué en dents de scie, à l'image de sa contrepartie montréalaise. Il est passé à 8,5 % au mois de mai, puis à 8,0 % le mois suivant.

Tandis que le secteur de la construction a affiché des gains dignes de mention avec 14 300 nouveaux emplois, ceux de la fabrication (-18 300), des services d'enseignement (-14 600), et de l'information, culture et loisir (-11 700) ont essuyé les reculs les plus notables durant le deuxième trimestre.

À l'inverse du portrait québécois, le bilan **canadien** s'est révélé très positif. En effet, ce sont 78 900 postes qui ont été créés sur l'ensemble du deuxième trimestre, grâce aux performances enregistrées au mois d'avril (+29 300) et mai (+35 400). Toutefois, cela représente 33 % moins de postes par rapport au bilan de la période correspondante en 2004 qui s'est soldé par un gain de 117 800 emplois.

Quant au taux de chômage, il a glissé à 6,8 % au mois d'avril, puis à 6,7 % au mois de juin, un niveau qui n'a pas été vu depuis 1976, à l'exception de mai et juin 2000.

Les secteurs qui ont été porteurs de cette création d'emplois sont principalement les services professionnels, scientifiques et techniques (+37 100) et la construction (+31 400). En revanche, sans grande surprise, c'est le secteur de la fabrication qui a le plus écopé durant cette période (-42 100) en raison de la force du huard. Le secteur de l'information, culture et loisir a suivi de près avec la perte de 30 000 postes.

En comparaison avec ses consœurs provinciales, c'est l'Ontario qui peut donner la leçon en termes de création d'emplois. Durant le deuxième trimestre, ce sont 65 200 emplois qui ont été créés, contribuant ainsi pour la majeure partie au bilan trimestriel canadien. En deuxième position, la

Notre conjoncture économique

Colombie-Britannique est malgré tout loin derrière, avec un cumul de 25 200 nouveaux postes. Contre toute attente, l'Alberta a fait piètre figure durant cette période (+1 300), mais ses taux de chômage mensuels demeurent toujours exceptionnellement bas (entre 3,5 % et 4 %) en raison du boom pétrolier qui l'anime, ce qui pose le défi d'une importante pénurie de main-d'œuvre. ■

Marché de l'habitation

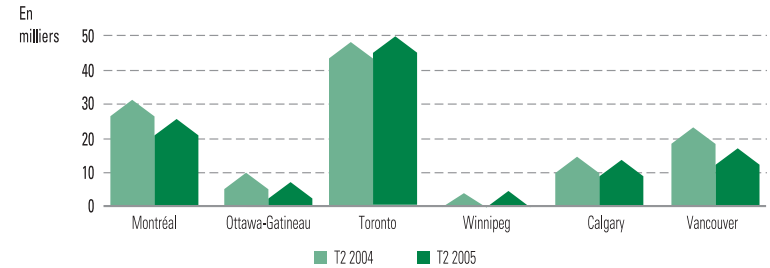
Le marché immobilier canadien se maintient

Dans la **région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal**, le marché immobilier a été en perte de vitesse pour un deuxième trimestre consécutif. En effet, les habitations mises en chantier ont diminué de 9 432 à 7 579 par rapport à la même période en 2004, ce qui représente un repli de 19,6 %.

En juin, les mises en chantiers des propriétés absolues (habitations individuelles, jumelées et en rangées) ont enregistré un recul pour le 8^e mois d'affilée. Aux dires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), l'évolution de ce type d'habitation est représentative de la trame de fond qui se dessine, surtout dans un contexte où le prix des maisons – dont la croissance a surpassé l'inflation – peut décourager l'accès à la propriété. Quant aux copropriétés, elles ont emboîté le pas aux propriétés absolues dès janvier 2005 et ont depuis inscrit des baisses mensuelles, variant de 12,9 % à 33,7 %. Pour sa part, le segment des logements locatifs s'en est tiré à meilleur compte avec un repli de seulement 5 % pendant le deuxième trimestre.

La baisse de régime du marché a été observée particulièrement dans l'île de Montréal (-34,1 %), et la couronne sud (-33,6 %) qui ont encaissé des reculs importants sur l'ensemble du deuxième trimestre. L'exception est venue de la couronne nord où le nombre de mises en chantier s'est à peu près maintenu : leur progression en avril (+517) a presque compensé pour les contre-performances de mai (-430) et juin (-117).

Sans surprise, ce bilan montréalais a largement influencé le portrait trimestriel du marché immobilier au **Québec**, en l'entraînant même à la baisse : le repli des mises en chantier de la RMR (-1 853) a expliqué en majeure partie celui de la province (-2 559) durant cette période.



Mises en chantier – Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

Parmi les centres urbains de 100 000 habitants – en excluant Montréal –, Sherbrooke et la ville de Québec se sont distinguées au mois d'avril avec des accroissements respectifs de mises en chantier de l'ordre de 32 % et 23 %. En revanche, le mois de mai s'est montré très maussade pour toutes les agglomérations québécoises comptant plus de 10 000 habitants – exception faite de Drummondville –, avec une contraction globale de 31 % des unités de logement. Le mois de juin a réservé de meilleures nouvelles pour certains centres urbains tels que Gatineau (+14 %), mais sur l'ensemble, les mises en chantier ont décliné (-14 %) durant cette période.

En ce qui a trait aux segments d'habitation, les maisons individuelles (-16,1 %) et les logements collectifs (-18 %) ont chuté de pair durant ce deuxième trimestre.

Par opposition, le marché **canadien** de l'habitation a démontré des signes d'une activité soutenue pendant le deuxième trimestre de 2005, ce que la SCHL explique par des taux hypothécaires bas, une création d'emplois tonique et un taux de chômage glissant vers des niveaux qu'on avait pas vus depuis longtemps. En données désaisonnalisées annualisées (DDA), le nombre de mises en chantier a grimpé de 218 400 en mars à 241 300 en juin, ce qui équivaut à une hausse de 10,5 %.

Dans une perspective régionale, à l'inverse du marché québécois qui s'est révélé morose, les mises en chantier dans les centres urbains de l'Ontario ont bondi. Des 70 400 mises en chantier enregistrées en mars, on est passé à 96 700 nouvelles constructions de logements, ce qui représente une progression de 37,3 % en l'espace d'un trimestre. Dans les Prairies et en Colombie-Britannique, le nombre d'unités de logement a légèrement régressé.

Notre conjoncture économique

Quant aux segments d'habitation, les logements individuels ont connu une progression forte et constante durant tout le trimestre (+70,4 %), tandis que les logements locatifs ont affiché quelques soubresauts pour terminer en juin en hausse de 37,1 %. ■

Marché financier

Taux d'inflation

En avril, l'indice des prix à la consommation (IPC) qui mesure l'inflation a crû d'un dixième de point, à 2,4 %. Cela signifie qu'en avril 2005, le prix d'un panier de biens et services déterminés était 2,4 % plus élevé qu'au même mois en 2004. Si, du calcul de l'IPC, on retire l'agrégat «énergie», on remarque que ce dernier n'a en fait augmenté que de 1,6 %. Cela indique bien que c'est la hausse des prix de l'essence (+15,3 %) qui a alimenté cette inflation, et ce, pour le 12^e mois consécutif. Au mois de mai, l'IPC s'est établi à 1,6 %, bridé par le recul des prix de l'essence (-1,6 %). Il faut remonter à avril 2004 pour retrouver un niveau d'inflation aussi faible. Puis, en juin, l'IPC a doucement remonté la pente pour atteindre 1,7 %.

Les éléments qui ont stimulé l'inflation, pendant l'ensemble du trimestre, par rapport à l'année précédente, sont le coût de remplacement par le propriétaire (soit les dépenses qui compensent pour la dépréciation des maisons), les repas au restaurant et les impôts fonciers. À l'inverse, le matériel et les fournitures informatiques et l'hébergement pour voyageurs ont permis de faire contrepoids à l'augmentation des prix.

Quant à l'indice de référence de la Banque du Canada – qui représente l'indice d'ensemble sans les huit composantes les plus volatiles² –, il a amorcé une descente depuis le sommet annuel de mars. En avril, il a perdu deux dixièmes de point, glissant à 1,7 %. Les mois suivants, il a successivement perdu un point de base pour se chiffrer en juin à 1,5 %.

Taux d'intérêt

Dans sa réunion du 25 mai, la Banque du Canada a choisi de garder inchangé son taux cible de financement à 2,5 %, évoquant la nécessité d'un resserrement monétaire «au fil du temps» pour contenir la croissance et l'inflation, et éviter ainsi la surchauffe de l'économie.

Le *statu quo* s'est répété au moment de l'annonce du 12 juillet, mais cette fois, la banque centrale a semblé vouloir mettre la table pour une hausse de taux à l'automne, selon les interprétations de certains économistes. Maintenant son taux – fixé depuis octobre dernier –, la banque a indiqué prévoir l'augmenter dans «un proche avenir».

Deux jours plus tard, la Banque a mis à jour son *Rapport sur la politique monétaire*. Elle estime que les fabricants canadiens s'ajustent encore à une monnaie forte, que la demande demeure vigoureuse et que cela compense pour le recul des exportations canadiennes. Elle prévoit que la croissance de l'économie nationale passera à 2,7 % d'ici la fin de l'année, puis à 3,3 % en 2006.

L'économie, selon certains indicateurs, tourne en effet proche de son plein potentiel. La vitalité du marché du travail canadien, par exemple, fait en sorte que le taux de chômage est faible, exerçant une pression sur les salaires, qui se répercute par la suite sur l'inflation. C'est donc en prévision d'une poussée inflationniste – évaluée à 2 % d'ici la fin de 2006 – que la Banque compte agir à court terme.

Taux de change

Au cours de l'été, la monnaie canadienne, dont la valeur s'est accrue d'environ 30 % depuis le début 2003 par rapport à sa contrepartie américaine, est demeurée robuste. Certes, le huard a fléchi légèrement sous la barre des 80 cents US à quelques reprises au cours du 2^e trimestre, mais sans grande conviction.

Le dollar est soutenu par les rumeurs de resserrement monétaire émanant de la Banque du Canada qui devrait hausser le loyer de l'argent à l'au-

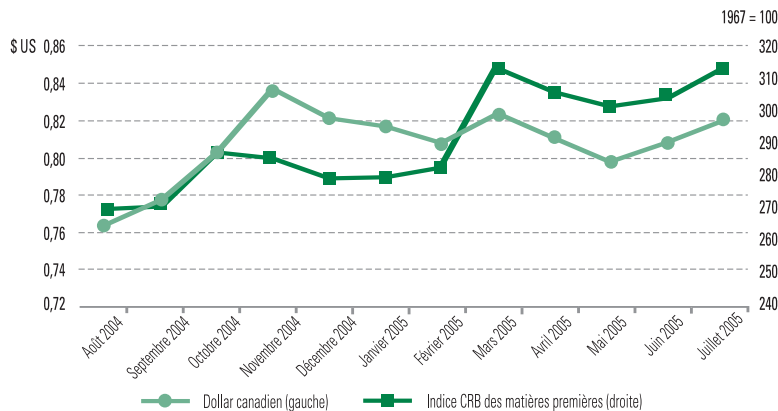
2. Soit les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts hypothécaires, le transport interurbain et les produits du tabac.

Notre conjoncture économique

tomne. Selon les observations de certains économistes, le fait que le Canada songe à durcir le ton dans sa politique monétaire à court terme attire déjà des investissements étrangers à la recherche de taux d'intérêt plus élevés (alors que les banques centrales européenne et japonaise ont plutôt des politiques accommodantes). Cela devrait créer une demande pour le huard et confirmer sa force.

De plus, les cours élevés des ressources naturelles, et ce, dans un contexte où le Canada en est un producteur et exportateur net, nourrissent la demande pour le dollar. Enfin, les indicateurs économiques canadiens font foi d'une économie tonique, avec un marché immobilier toujours en croissance et de bons résultats mensuels au chapitre de la création d'emploi, ce qui stimule à la hausse le huard.

Sur le marché des changes, le 21 juillet dernier, la Chine a annoncé qu'elle renonçait à 10 ans de parité fixe avec le dollar US. Elle cède ainsi à la pression internationale, notamment celle des Américains, qui affirmaient qu'un yuan sous-évalué donnait lieu à des échanges commerciaux inéquitables. S'arrimant désormais à un panier de devises étrangères, le yuan est passé de 8,28 à 8,11 pour un dollar américain, ce qui représente une appréciation de 2,1 %.



Évolution du dollar canadien et du prix des matières premières

Sources : Banque du Canada; Desjardins

Marchés boursiers

Pendant la saison estivale, jamais le prix du brut et celui de l'essence au détail n'auront autant défrayé les manchettes. Et pour cause : le prix du baril a fracassé record après record, au-dessus de la barre des 65 \$ US, sans manifester de signes de répit. Que ce soit en raison d'événements d'ordre politique (les attentats perpétrés à Londres, la mort du roi Fahd, la reprise des activités nucléaires en Iran, etc.) ou autres (les pannes dans certaines raffineries américaines, les faibles marges d'approvisionnement, la saison des ouragans, etc.), tous ont ébranlé le fragile équilibre de l'offre et de la demande pour l'or noir.

Mais contrairement à la majorité des économies qui pâtissent de la flambée des cours pétroliers, le Canada, et plus particulièrement la province des sables bitumineux, en profite grandement. Cela signifie davantage d'argent dans les coffres du gouvernement et davantage d'investissements dans des projets d'énergie et d'infrastructures. En raison de cela, plusieurs économistes s'entendent pour dire que le Canada connaîtra dans les années à venir une importante croissance économique.

Sur le marché boursier canadien, le S&P/TSX a franchi la barre des 10 000 points en juin, porté par les ressources naturelles, notamment l'énergie (dont les titres constituent 25 % de l'indice), les métaux et les minéraux. Pour les six premiers mois de 2005, l'indice torontois a connu une progression de plus de 7 %. La dernière fois qu'il avait clôturé au-delà de ce seuil, c'était en octobre 2000, soutenu alors par Nortel et les autres baromètres technologiques. ■

Notre conjoncture économique

Commerce extérieur

La balance canadienne : positive mais en érosion

En mars, les exportations internationales du Québec, en dollars courants, ont bondi de 16,4 %, s'établissant à 6,1 milliards \$. Cette remontée s'est poursuivie le mois suivant, atteignant un niveau qui n'avait pas été égalé depuis au moins deux ans, à 6,2 milliards \$. Enfin, en mai, elles se sont contractées de 1,4 %, soit de 86 millions \$. En somme, les exportations québécoises ont bougé au gré des ventes d'avions entiers avec moteurs qui fluctuent fortement. À peu d'exception près, les avions représentent, mois après mois, le premier produit d'exportation de la province. Au chapitre de la destination, les États-Unis sont demeurés, sans conteste, le premier partenaire commercial du Québec. Malgré un recul en mai, les exportations au sud de la frontière ont grimpé de quelque 800 millions \$ depuis février, ce qui équivaut à une amélioration de 18,8 % sur 3 mois.

Quant aux importations, en mars, elles ont renoué avec la croissance pour un 4^e mois consécutif et ont même atteint un sommet historique, à 6,7 milliards \$. Le mois suivant, elles ont décliné de 4,2 %, mais sont reparties en hausse en mai (+1,2 %). Sur l'ensemble de cette période, l'accroissement des importations a totalisé 766 millions \$ (+13,3 %). En ce qui concerne les produits, le pétrole brut est resté indélogeable comme premier produit d'importation, suivi des automobiles et châssis. Ces deux catégories de produits ont vu leurs importations être majorées de 3,8 % et de 27,8 % respectivement. Quant à la provenance, les importations des États-Unis ont crû régulièrement malgré une pause marquée au mois d'avril. Sur les mois de mars, avril et mai, cette augmentation s'est chiffrée à 331 millions \$ (+16,7%).

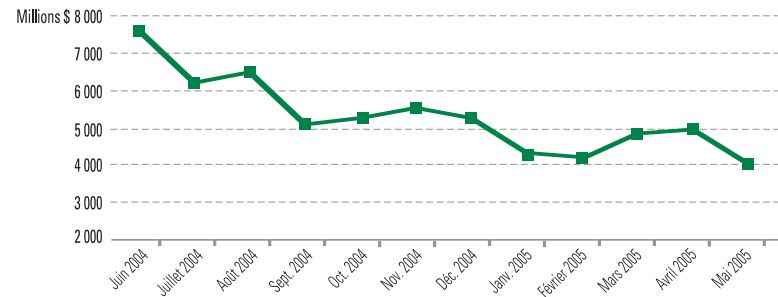
La balance commerciale québécoise a basculé dans le rouge pendant ces trois mois de printemps. En raison de la poussée des importations de mars, la balance a plongé à -634 millions \$. Les mois d'avril et de mai ne lui ont pas réservé de meilleur sort, avec des pertes de l'ordre de 234,5 millions \$ et de 401,8 millions \$.

À l'échelle du Canada, les nouvelles sont plus encourageantes. Les exportations ont inscrit un bond de 588 millions \$ (+1,6 %) en mars, puis de 161 millions \$ (+0,4 %) en avril. Le mois suivant, elles ont reculé, retrouvant un niveau proche de celui de mars, à 36,2 milliards \$. Les marchandises les plus exportées durant cette période ont été les machines et équipement. La valeur des ventes de cette catégorie a totalisé 8 milliards \$ en mai. Suivent de près les biens industriels, les produits de l'automobile et les produits énergétiques. Pour ce qui est de la destination, les États-Unis sont de loin le premier partenaire du Canada, malgré quelques conflits commerciaux sectoriels.

Les exportations sont passées de 29,1 milliards \$ en mars à 29,4 milliards \$ en mai.

Les importations ont enregistré des mouvements différents : alors qu'elles ont à peine fléchi en mars de 60 millions \$, cette perte a été presque entièrement neutralisée en avril avec un gain de 55 millions \$. Le mois suivant, les importations poursuivent leur lancée avec une progression de 2,3 %, soit 733 millions \$. Durant cette période, la demande pour des machines et équipement, la catégorie de marchandises la plus importante, s'est accrue de 178 millions (+2 %). Cela représente une bonne nouvelle dans le contexte d'un dollar fort. Également, durant ces trois mois, le principal pays de provenance des marchandises est demeuré les États-Unis. Les importations du sud de la frontière ont progressé de 429 millions \$ (+2 %).

La balance commerciale canadienne est en terrain positif. En mars, l'excédent dégagé a augmenté de 648 millions \$ pour s'établir à 4,8 milliards \$ et celui d'avril s'est chiffré à 4,9 milliards \$. Les choses se sont gâtées en mai où la valeur de la balance commerciale a chuté de 916 millions \$, et est passée en dessous de la barre des 4 milliards \$. Ce recul a trouvé son explication dans le fait que les balances avec chacun des partenaires commerciaux du Canada ont diminué en mai. ■



Balance commerciale canadienne

Source : Statistique Canada

Économie du Grand Montréal

Une économie prospère basée sur le talent

Dans le contexte économique actuel où la compétitivité économique se joue entre les grandes agglomérations urbaines de la planète, et où le rôle des villes comme moteur de création de richesse, de l'innovation et de la croissance doit être constamment soutenu, les métropoles n'ont plus le choix : elles doivent nécessairement s'appuyer sur une main-d'œuvre talentueuse en mesure d'assurer une économie prospère.

Or, dans la mesure où les individus talentueux sont extrêmement mobiles et que les métropoles sont confrontées à un environnement de vive concurrence pour les attirer et les retenir, nombre d'initiatives doivent être mises en place. Cela est d'autant plus important qu'à l'instar de nombreuses autres régions de l'Amérique du Nord et du monde, le Québec et sa métropole sont confrontés à des enjeux démographiques majeurs. Vieillesse de la population, faible taux de natalité et pénurie de main-d'œuvre appréhendée ne sont que quelques-uns des enjeux qui caractérisent la réalité démographique actuelle. À cet égard, le fait que d'ici 2016, au Québec, la croissance nette de la main-d'œuvre sera alimentée à 100 % par l'immigration, est l'une des illustrations les plus marquantes de ce phénomène. Montréal, qui n'échappe pas à cette lourde tendance, doit donc réagir rapidement pour demeurer dans la mêlée et faire face à ses concurrentes pour attirer, former et retenir le talent. La Chambre s'était d'ailleurs penché sur ce thème dans l'édition du *Tableau de Bord* d'octobre 2004. De plus, elle a récemment publié, dans la seconde édition du *Bulletin de santé de Montréal* (août 2005), une étude portant sur ce même thème.

L'apport des gens de talent

Si de multiples initiatives peuvent être mises en place pour attirer ici le talent étranger afin qu'il contribue au développement de la métropole, au même titre que les citoyens montréalais ou les immigrants récemment établis, il appert qu'une attention particulière devrait être portée à l'attraction d'étudiants étrangers. En effet, en observant la situation à Montréal, on constate que la métropole compte moins de diplômés dans sa population que ses concurrentes (tableau 1), mais que cet écart se réduit puisque les universités montréalaises en forment beaucoup (tableau 2).

Tableau 1 – Part des diplômés dans la population, 2000*

	Région urbaine	%
1	Boston	23,1
2	Seattle	21,2
3	Ottawa	20,9
4	Atlanta	20,5
5	New York	20,3
6	Chicago	18,4
7	Toronto	18,4
8	Philadelphie	17,7
9	Vancouver	17,0
10	Calgary	16,9
11	Miami	15,5
12	Montréal	14,7

* Baccalauréat et plus élevé. Année 2001 pour le Canada

Source : Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Tableau 2 – Croissance de la part des diplômés, 1990-2000*

	Région urbaine	Croissance %
1	Vancouver	46,0
2	Toronto	37,2
3	Montréal	36,4
4	Calgary	33,1
5	Ottawa	30,0
6	Chicago	23,0
7	Atlanta	20,9
8	Miami	20,7
9	Philadelphie	19,2
10	Seattle	19,1
11	New York	17,9
12	Boston	13,9

*% de diplômés dans la population en 2000/% en 1990

Source : Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Or, si les universités montréalaises représentent déjà des éléments attractifs majeurs pour les talents étrangers qui les fréquentent, cet axe est, aux yeux de la Chambre, l'un de ceux qu'il faut particulièrement explorer pour acquérir de nouveaux talents. Montréal est d'ailleurs devenue l'un des plus importants centres d'activité universitaire en Amérique du Nord et la formation du talent est une telle force pour Montréal qu'en plus de contribuer à la croissance du nombre de diplômés montréalais, elle représente aussi un facteur d'attraction de «talents en devenir» sous la forme de futurs diplômés.

Économie du Grand Montréal

Montréal : une ville qui plaît

Les universités montréalaises représentent un levier puissant puisqu'elles assurent la formation du talent local et que, par la reconnaissance internationale de leur excellence, elles attirent de nombreux étudiants de l'extérieur du Québec, susceptibles de s'établir dans la métropole et de contribuer à son développement. De l'ensemble des diplômés des universités montréalaises, 70 % choisissent Montréal comme lieu de leur premier emploi post-études. En outre, Montréal est en elle-même un facteur de rétention et un incitatif pour les étudiants étrangers à s'y établir puisque 33 % d'entre eux demeurent dans la métropole à la fin de leurs études. Les étudiants apprécient Montréal pour en savourer la qualité de vie et la vitalité culturelle, deux éléments qui ressortent comme des composantes primordiales de la capacité de la métropole à retenir les individus.

Cet élément attractif des universités montréalaises, de l'avis de la Chambre, devrait être mis au cœur de la stratégie montréalaise en matière d'attraction de talents à former plutôt que celle de talents déjà formés. Cette stratégie permettrait, d'une part, à Montréal de se distinguer par rapport aux métropoles concurrentes et, d'autre part, permettrait aux futurs immigrants d'acquérir une excellente connaissance de la métropole, de faciliter leur intégration en leur permettant de créer plus facilement un réseau social et professionnel. Finalement, cette stratégie permettrait de prévenir les problèmes de reconnaissance des diplômés.

Le talent en formation à attirer et à retenir

Parce que les étudiants installés à Montréal représentent des candidats exceptionnels à l'immigration, il apparaît plus que logique de s'efforcer, tout au long de leur séjour, de faciliter leur intégration et leur enracinement dans la métropole. Nombreuses sont les mesures qui pourraient être privilégiées pour y parvenir. Aux yeux de la Chambre, certaines sont plus propices et, surtout, peuvent plus aisément être mises en œuvre dont :

- faciliter l'obtention du statut de résident permanent pour les personnes récemment diplômées en échange, par exemple, d'une période de travail de 2 à 3 ans sur le territoire du Québec;
- exploiter davantage les réseaux de diplômés des universités montréalaises pour la diffusion d'offres d'emploi dans la métropole, notamment auprès de ceux qui l'ont quittée et qui pourraient vouloir y revenir;

- créer des passerelles entre les entreprises privées et les étudiants étrangers, notamment en favorisant l'embauche, par des entreprises privées, de futurs diplômés, via des activités de maillage sur le campus;
- créer une Cité universitaire dont l'un des rôles serait d'augmenter la cohabitation et l'établissement de liens entre les étudiants locaux et étrangers; et enfin
- non seulement permettre, mais encourager les étudiants étrangers à occuper un emploi hors campus durant leurs études.

De telles initiatives pourraient certainement contribuer à retenir davantage de talents qui connaissent déjà la réalité montréalaise et à pouvoir augmenter le nombre d'immigrants sans devoir déployer de coûteuses et exigeantes campagnes de recrutement de candidats à l'étranger.

Enfin, dans le contexte économique actuel et dans la mesure où la métropole sera confrontée à des enjeux démographiques majeurs, un des plus grands défis pour Montréal est certainement d'attirer et de retenir le talent sur son territoire, tout particulièrement le talent international. Or, l'étude publiée dans le *Bulletin de santé de Montréal* d'août 2005 démontre clairement que les étudiants universitaires étrangers, quand ils séjournent à Montréal, découvrent la métropole et en apprécient largement les atouts. Il apparaît donc logique que l'on se serve du pouvoir d'attraction des universités montréalaises pour amener à Montréal davantage d'étudiants étrangers qui constituent autant de candidats à l'immigration durable.

Pour la Chambre, c'est en exploitant les forces de Montréal que l'on pourra le plus maximiser son développement. En matière de talent, cela se traduit par la mise à profit du «pouvoir» de formation et de rétention de Montréal, pour finalement attirer ici tout le talent nécessaire à la réussite de la métropole. Ce talent – jeune, dynamique, créatif, empreint d'une soif de savoir et tout disposé à contribuer au succès de Montréal – il s'y trouve déjà largement. Il nous revient dès lors de lui faire la démonstration que sa place est bel et bien ici. ■



Clin d'oeil sur Montréal

Une invitation à rêver

Par Guy Laliberté, président, fondateur et chef de la direction, Cirque du Soleil



En juin dernier, nous avons annoncé notre participation à un projet porteur pour Montréal. Le projet de revitalisation du Bassin Peel contribuera à faire de Montréal une destination unique, attrayante et recherchée. Montréal en mérite autant.

Depuis 21 ans, nous avons monté et démonté nos chapiteaux aux quatre coins de la planète. Plus de 50 millions de personnes se sont laissées transporter par notre approche artistique. Ce nombre grandit de plus de 7 millions par année.

À chaque ville visitée, pour chaque personne que nous entraînon dans ce rêve qui est le nôtre, c'est aussi beaucoup Montréal et la culture québécoise que nous offrons. C'est beaucoup de cette ressource naturelle inépuisable qu'est le savoir-faire et la créativité des Québécois que nous présentons.

En côtoyant les cultures du monde depuis 21 ans, nous avons enrichi notre expertise d'expériences artistiques diverses, et aussi d'un réseau important de partenaires et d'amis qui nous ont permis de réaliser de grands rêves. Nous n'avons toutefois pas encore à Montréal un lieu qui nous permette d'inviter chez nous ces millions de spectateurs de tous les pays que nous visitons. J'ai toujours rêvé de pouvoir dire à ces gens : «Venez à Montréal, nous avons un lieu d'animation unique au monde.»

Les choses arrivent toujours pour une raison. J'ai été privilégié, au fil des ans, de croiser et de rencontrer des partenaires qui souhaitent, comme moi, faire arriver les choses. Loto-Québec nous a approchés il y a plusieurs mois afin que nous réfléchissions sur ce que pourrait être un complexe de divertissement à vocation internationale. On nous demandait tout simplement si nous pouvions puiser dans notre expérience internationale pour les guider dans une approche créative d'un projet exceptionnel.

Plusieurs projets trottaient déjà dans ma tête et dans celle des concepteurs du Cirque du Soleil. Comment appliquer nos idées à plusieurs plateformes de création. Comment assurer au visiteur une expérience unique qui l'interpelle ? Comment développer une approche qui prenne en compte des valeurs, qui fait vivre une vocation historique et qui ajoute une dimension humaine à un projet d'architecture ?

Il est certain qu'au cœur de ce projet, il y a un site. Ce site était déjà prédestiné à une vocation internationale. Au début de l'aventure française en Amérique, le bassin Peel était un important lieu de contacts entre Amérindiens et Français : le site accueillait déjà la foire annuelle des fourrures. Avec l'ouverture du canal Lachine en 1825, plusieurs quais et bassins ont aussi été aménagés pour permettre aux navires d'accoster, et la portion aval du canal était déjà nommée «terminus de Montréal». Plus tard, ce site était pressenti pour accueillir Expo 67 ! Finalement, il a été inclus dans le projet Vision 2025, en tant que source de revitalisation.

En sachant que nous pourrions intégrer plusieurs éléments qui font d'un site un complexe à vocation internationale ou un type de centre touristique (*resort*), nous avons imaginé le site pour dévoiler sa dimension internationale. Chaque élément qui y est inclus doit offrir une approche créative, novatrice et doit être à la hauteur du talent québécois. Que ce soit les espaces de jardins, le SPA, l'hôtel, le Quai des artistes, tous les éléments de ce projet refléteront le talent d'ici, l'une de nos plus grande richesse naturelle : la créativité de nos gens.

Nous n'avons pas imaginé un casino. Nous n'avons pas développé une approche architecturale. Nous avons plutôt concentré notre énergie à imaginer des éléments créatifs qui portent notre signature, mais qui sont aussi le reflet des attentes d'un public international averti lorsqu'il choisit une destination.

Clin d'oeil sur Montréal

Mes nombreux voyages et séjours dans les grandes villes du monde et les *resorts* sont autant de projets de recherche et de développement qui ont servi à développer notre approche. J'ai pu voir ce qui se fait de bien et de moins bien. Prendre le pouls de ce que les clientèles internationales recherchent. Bien mesurer la chaude lutte que se livrent actuellement les grandes métropoles pour accaparer ce marché de destination qui est en pleine croissance et surtout très convoité. Je la mesure bien puisque plusieurs de ces grandes villes nous proposent d'imaginer leurs projets.

Mes voyages me permettent également de prendre les commentaires des gens lorsqu'ils me parlent du Québec et de Montréal : de la qualité de notre accueil, de la dimension multiculturelle, de l'énergie effervescente qui nous anime. Autant de raisons de démontrer notre ouverture sur le monde. Autant de raisons de ne pas laisser passer ce rendez-vous unique pour assurer au Québec et à Montréal sa place méritée sur la scène internationale.

Notre équipe de création a concrétisé un rêve. Celui d'offrir à Montréal un lieu international. Celui de nous permettre de mettre en valeur le savoir-faire québécois. Celui d'offrir un site animé, créatif et accessible. Celui de nous permettre d'offrir notre créativité sur une base permanente chez nous.

Jusqu'à présent nous avons toujours résisté aux offres d'autres grandes villes canadiennes, mais aussi des propositions d'autres partenaires, dont plusieurs ont déjà mis en marche leurs projets de *resort* pas très loin de chez nous... Pourquoi ?

Parce ce que je crois au Québec et à Montréal, je crois que tous les éléments sont présentement en place pour faire arriver les choses. Je crois que le plan de développement mis de l'avant par Loto-Québec est garant d'un succès d'affaires. Nos partenaires internationaux ne demandent pas mieux que de travailler avec nous à Montréal. Ces partenaires voient en ce projet le tremplin indispensable au développement vers d'autres villes.

En effet, le projet du Bassin Peel dépasse le niveau d'un simple projet local. Cette vitrine internationale permettra à plusieurs artistes, artisans et créateurs de chez nous de se faire valoir sur la scène internationale. Nous serions fiers de voir plusieurs d'entre eux nous suivre un peu partout dans le monde pour développer eux aussi leur marque à travers la planète. Pour la première fois, nous offrons la marque du Cirque du Soleil au bénéfice d'autres Québécois pour un développement vers l'international. Je vous le confirme, le Cirque du Soleil est prêt à s'embarquer dans un tel projet, il n'en tient qu'aux instances gouvernementales de saisir cette occasion.

Il y a 21 ans, je rêvais de parcourir la planète. Je le fais toujours. Aujourd'hui, je rêve aussi de partager ma ville avec la planète. Les rêves se réalisent toujours... pourvu qu'on y croit !

Rêvez avec nous. ■



Chroniqueur invité

Un centre de foires à Montréal : de quoi parle-t-on ?

Par Paul Arsenault, directeur, Réseau de veille en tourisme de la Chaire de tourisme de l'Université du Québec à Montréal



Depuis de nombreuses années, plusieurs intervenants socio-économiques montréalais se questionnent sur la pertinence de doter Montréal d'un nouveau centre de foires. La question demeure assurément d'actualité, mais ce domaine d'activité demeure encore largement méconnu. Souvent – et à tort – associée à l'industrie des congrès, l'industrie des expositions s'en distingue

notamment par son caractère répétitif, des présentations annuelles ou biannuelles qui sont généralement assorties de baux de cinq ans. Également, contrairement aux congrès, les expositions sont des activités avant tout commerciales. Les expositions représentent donc des activités à but lucratif pour les promoteurs et les gestionnaires d'espaces.

Ainsi, l'industrie des foires se présente dans deux grands volets principaux : les foires spécialisées et les salons «consommateurs» qui présentent chacun des dynamiques de croissance distinctes et attirent des clientèles particulières. À sa plus simple expression, le salon «consommateur» présente à la clientèle locale et régionale des produits ou services sous la forme d'une vaste exposition. L'objectif est d'intéresser le client final à ces produits. Le Salon du livre et le Salon national de l'habitation constituent des exemples de ce type d'exposition.

Quant au salon spécialisé, il est une forme de foire commerciale qui s'adresse à une clientèle d'affaires soit industrielle, soit professionnelle, et les participants sont de provenances diverses, tant régionale qu'internationale. Il s'adresse donc à une clientèle ciblée, prête et préparée, qui désire acheter. On estime que, généralement, le quart des visiteurs d'un salon spécialisé achète directement sur le lieu de l'exposition.

La demande pour les expositions est fortement concentrée dans certains mois stratégiques : mars, avril, mai, et septembre, octobre et novembre. Ainsi, il n'existe presque pas d'activités durant les mois d'été et les mois de décembre et janvier. Cette situation conditionne donc des besoins en espaces accrus dans certains mois, ce qui fait que les promoteurs se disputent les meilleures dates et que les gestionnaires d'espaces doivent refuser certaines expositions.

Enfin, notons que – comme bien des produits – les expositions connaissent des cycles de vie caractérisés par une longue croissance. Commencant généralement par une exposition locale ou régionale, les grandes expositions gagneront en importance à chaque édition. C'est pourquoi des espaces suffisants sont cruciaux pour que cette croissance puisse se poursuivre. Une pratique courante pour les promoteurs sera de signer des baux de cinq ans avec option pour une croissance d'espace. Ainsi, à titre d'exemple, un promoteur pourra signer pour une première année un bail de 120 000 pi² d'espace d'exposition, avec une option pour 30 000 pi² supplémentaires annuellement pour les années subséquentes, pour atteindre 250 000 pi² cinq ans plus tard.

Le marché nord-américain et canadien des foires

L'évolution du marché nord-américain s'évalue principalement à l'aide de deux paramètres : la croissance du nombre d'expositions et la croissance du nombre total de pieds carrés. Le premier représente donc la santé de certains secteurs d'activité économique alors que le second témoigne de la vigueur des salons existants. De 2000 à 2003, le Mexique a augmenté de 18 % son espace de centre de foires (2,7 à 3,2 millions pi²) comparativement à 5 % pour le Canada (7,6 à 8 millions pi²).

Les expositions en Amérique du Nord ont connu une croissance qui en a fait passé le nombre de 3 738 en 1990 à plus de 4 500 en 2003. Ainsi, le nombre de grandes expositions nord-américaines a augmenté de 22 % au cours des 13 dernières années, soit un rythme annuel moyen de 1,57 %. Depuis 1995, le rythme annuel de croissance est de 0,74 % et on estime qu'il devrait se poursuivre, quoique à un rythme plus modéré.

La taille moyenne de tous les types d'exposition s'est accrue d'environ 44 % entre 1990 et 2003. Entre 2001 et 2003 seulement, la croissance a été de l'ordre de 12 % et elle devrait se poursuivre. Par ailleurs, plus de 39 % des expositions nord-américaines utilisent des superficies supérieures à 100 000 pieds carrés nets. En 2002, on comptait environ 1 700 expositions de plus de 100 000 pieds carrés nets (39 % du total) dont 828 accaparaient plus de 200 000 pieds carrés net (19 % du total).

Après une progression majeure au début des années 1990, la croissance canadienne s'est révélée plus faible que l'ensemble de l'Amérique du Nord depuis 1995. La part de marché canadien se maintient depuis 1995 à 12 % du marché nord-américain, avec un

Chroniqueur invité

taux de croissance légèrement supérieur à celui des États-Unis pour 2003.

Aux États-Unis et au Canada, les salons «consommateurs» ont poursuivi leur croissance en 2003 comme en 2002, et ce secteur a mieux performé que les foires commerciales. En 2003, on fait état de la tenue de 223 salons, soit une augmentation de près de 40 % par rapport à 2002, année où les foires commerciales ont subi des baisses à tous les niveaux. Les attentats de 2001 ont eu un impact néfaste sur les événements d'envergure internationale, ce qui explique cette contre-performance des foires commerciales contrairement aux salons «consommateurs» où leur rayon d'action s'exerce beaucoup plus au plan régional.

Les secteurs les plus actifs au chapitre des expositions nord-américaines (ceux comptant au moins 300 expositions) ont été en 2003 :

- Médecine et soins de la santé
- Éducation
- Ordinateurs et applications
- Vêtements
- Cadeaux
- Édifices et construction
- Produits de sport récréatif
- Aménagement de maison et décoration intérieure

Quel est l'intérêt pour Montréal de se doter d'infrastructures de foires ?

Il faut d'emblée rappeler que Toronto, capitale économique du Canada, compte plus de 2,6 millions de pieds carrés d'espace d'exposition répartis entre quatre centres à la fine pointe de la technologie. On parle ici de 1,1 million de pieds carrés au seul National Trade Center; de 500 000 pieds carrés au Toronto Congress Centre de même qu'à l'International Centre de Mississauga; et enfin 460 000 pieds carrés au Toronto Metro Convention Centre. Le Toronto Congress Centre est actuellement en voie d'agrandissement et offrira bientôt un million de pieds carrés d'exposition.

Pendant ce temps, Montréal compte à peine 625 000 pieds carrés répartis entre la Place Bonaventure, le Stade Olympique et le Palais des congrès !

Bien que les données datent quelque peu, la revue américaine spécialisée *Trade Show Week* évaluait que Montréal a perdu, entre 1996 et 2000, 30 % des foires de petite

taille et 20 % des foires de taille moyenne. Pour la seule année 2000, on estime que Montréal a perdu au moins 21 nouveaux événements faute d'espace pour les recevoir. Montréal risque de perdre davantage si elle ne se dote pas d'un centre de foires répondant aux normes nord-américaines.

Pourtant, plusieurs facteurs positionnent Montréal avantageusement sur l'échiquier des événements internationaux :

- les organisateurs d'événements internationaux évitent souvent les États-Unis en raison de l'accès de plus en plus compliqué engendré par les normes de sécurité déjà imposées et de celles à venir;
- Montréal est bien positionnée dans l'industrie des congrès internationaux : 2^e position en Amérique du Nord, 1^{ère} au Canada et 14^e au niveau mondial;
- Montréal est perçue positivement par les planificateurs de congrès pour l'attractivité et les activités de temps libre (1^{ère} au Canada et 11^e en Amérique du Nord);
- la présence de secteurs de pointe, dont l'aérospatiale, le biopharmaceutique et les biotechnologies ainsi que les technologies de l'information.

La croissance nord-américaine semble être un élément favorable qui milite en faveur de la création d'un nouveau centre de foires à Montréal. Par ailleurs, la situation exceptionnelle de Toronto sur l'échiquier nord-américain semble également être un indicateur que des infrastructures de foires sont un élément important de dynamisation d'une ville. Enfin, la position de la grande région de Montréal à l'échelle nord-américaine et sa situation stratégique en font une destination de choix pour le clonage de salons européens.

Montréal possède le potentiel autant pour attirer de nouveaux événements que pour en rapatrier de Toronto, à la condition que des infrastructures répondant aux nouveaux standards de l'industrie soient disponibles. Cette évaluation des spécialistes du secteur se base sur les caractéristiques et la réputation de Montréal comme ville de destination attrayante, mais également sur la présence à Montréal de secteurs de pointe justifiant la venue de nouveaux salons d'importance. ■



Chronique Développement économique Canada

Tout le monde à bord – Les nombreuses contributions du transport public

Que vous soyez un usager ou non, le transport public contribue à la qualité de vie des citoyens et à la création de richesse. Par exemple, il accroît l'efficacité des marchés du travail en assurant la mobilité des travailleurs. Il peut aussi aider à atténuer les problèmes environnementaux et joue un rôle dans le développement social. Le présent article examine quelques-unes de ces importantes contributions et jette de nouveau la lumière sur le raisonnement économique sur lequel repose le transport public.

La mobilité : un élément clé de l'efficacité des marchés du travail

Il y a peu de temps encore, les travailleurs habitaient à très peu de distance de leur lieu de travail. Se rendre au travail et en revenir n'était pas un problème. Au fil des ans, les gens ont commencé à gagner suffisamment d'argent pour se permettre d'acheter leur propre véhicule automobile, ce qui leur a permis de s'établir plus loin de leur lieu de travail. Selon le modèle urbain des années 50, le milieu de travail se trouvait au cœur des villes et les espaces résidentiels, dans les banlieues environnantes. Les personnes sans véhicule automobile habitaient toujours dans le noyau urbain, utilisant les services de transport public concentrés pour leurs déplacements.

Dans les villes comme Montréal, le logement dans le noyau urbain est devenu plus onéreux. En conséquence, les travailleurs parcourent généralement de plus grandes distances qu'auparavant pour se rendre à leur travail. Le transport public peut ainsi contribuer à harmoniser l'offre et la demande de main-d'œuvre à l'avantage tant des travailleurs que des employeurs. En fait, une économie dotée d'un système de transport public bien établi est plus efficace, car elle permet à un plus grand nombre de travailleurs de rejoindre les rangs de la population active et leur offre la possibilité d'exercer les emplois qui favorisent le plus leur productivité plutôt que de simplement accepter les emplois les moins éloignés de leur domicile. Comme l'économie se heurte à un obstacle de taille avec les prochains départs à la retraite de la génération du *baby boom*, le taux d'activité devra être plus élevé qu'il ne l'est à l'heure actuelle pour assurer la croissance régulière de l'économie et l'amélioration continue de la qualité de vie. En assurant la mobilité de la main-d'œuvre, le transport public jouera donc un rôle de premier plan dans les années à venir.

L'environnement, outil de politique publique

Dans les années 50 et 60, lorsque les villes ont commencé à prendre de l'expansion, la pollution ne constituait pas une préoccupation majeure. Mais le nombre de véhicules sur les routes a crû beaucoup plus rapidement que la population. Notre infrastructure de transport suffit à peine à satisfaire à une plus forte demande, ce qui entraîne l'encombrement des voies de circulation et aggrave le problème de la pollution.

De nos jours, on considère de plus en plus le transport public comme une solution aux problèmes environnementaux. Si plus de gens adoptent un des nombreux types de services de transport offerts, les émissions de gaz à effet de serre diminueront. Les plans urbains de développement durable prennent appui sur des réseaux de transport public efficaces et fréquemment utilisés. La qualité de vie de la société se trouve aussi améliorée du fait qu'il y a moins de pollution et que le système n'impose pas de coûts externes aux générations futures.

L'économie sociale

Enfin, le transport public permet aux personnes qui n'ont pas leur propre moyen de transport de participer à des activités sociales. Un système de transport public efficace assure une plus grande cohésion sociale, les facteurs d'exclusion étant par le fait même atténués. En favorisant une plus grande accessibilité aux services tels que l'éducation, les soins médicaux et les activités sociales, il est possible d'accroître le bien-être général de l'ensemble des citoyens.

Les services de transport de Montréal sont relativement bon marché, si on les compare à ceux de nombreuses villes américaines. Le défi à relever consiste à maintenir et à accroître leur qualité. Qu'ils soient utilisés à des fins personnelles ou autres, ils profitent à tous les citoyens. Le transport public constitue réellement un bien collectif. ■

Gino Bertone
Développement économique Canada

Bureau d'Affaires de l'Île-de-Montréal
(514) 283-2500 www.dec-ced.gc.ca
montreal@dec-ced.gc.ca



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada